

Le Journal Angerlais

76ÈME ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION D'ANGIENS



Les élus, les représentants des anciens combattants (association présidée par Sylviane Gratigny) et une partie de la population se sont retrouvés devant le monument aux morts.

Pour cette commémoration du 76ème anniversaire de la libération d'Angiens le 1er septembre 1944, le Maire Jean-Marie FERMENT a salué le sacrifice de ces jeunes hommes du 51ème highland écossais tombés pour la France, loin des leurs.

Une minute de silence a été respectée ainsi que la dépose d'une gerbe au pied de la stèle. Le port du masque était de rigueur lors de cette réunion car un autre combat se joue aujourd'hui contre un ennemi invisible dont tout le monde espère une issue rapide.

RADAR PEDAGOGIQUE

A la demande des riverains de la route de la bascule, à Iclon, la vitesse est dorénavant limitée à 50km/h.

Les radars pédagogiques installés aux entrées de notre commune enregistrent la vitesse des véhicules.

Le personnel communal a ensuite la possibilité d'analyser les vitesses enregistrées et de réaliser des statistiques par tranche horaire sur la fréquence des dépassements des limitations de vitesse.

Si ces analyses révélaient des dépassements trop fréquents, la Mairie pourrait faire appel aux forces de l'ordre pour des contrôles radars routiers

Il est donc dans l'intérêt collectif de veiller à ralentir à l'approche d'Angiens.



1ÈRE SORTIE POST-COVID

40 personnes du club du 3ème âge ont assisté à la 1ère représentation théâtrale de « la cuisine au beurre...ou à l'huile », au Casino de Dieppe.

Pièce hilarante jouée avec brio par 6 acteurs dont Yannick Dumont qui a interprété le rôle de Bourvil avec panache, tout à fait la voix de notre cher acteur normand disparu, dont nous célébrons ce mois-ci le 50ème anniversaire de sa disparition.

Retour à Angiens vers 18h30, où une assiette anglaise fut servie à la salle floral.

Quel bonheur de retrouver des sourires et de revoir de la joie sur le visage de nos anciens !

→ Sports

L'ASVD - Association sportive de la Vallée du Dun recrute !

Née du regroupement des clubs d'Angiens, du Bourg Dun et de Fontaine le Dun, l'ASVD recrute des **filles et garçons, né(e)s en 2013-2014**. Les entraînements ont lieu tous les **mardis de 18h à 19h à Angiens**.



Le club recrute aussi un éducateur pour les équipes jeunes avec possibilité de formation.

Contact : page facebook de l'ASVD ou secretariat.asvd@gmail.com

.....

De la gymnastique douce à Angiens.

Depuis 6 ans, la commune propose des cours de gym douce. Ils sont assurés par un animateur de l'Association SIEL BLEU (sport-initiatives et loisirs).

Les activités sont adaptées aux possibilités physiques des participants.

Les cours ont repris à la salle Floréal, le mardi, de 16h à 17h.

Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), **vous pouvez vous inscrire en appelant la Mairie (02 35 97 10 30)**.



LA FIBRE OPTIQUE

Depuis quelque temps on entend beaucoup parler du déploiement de la fibre optique partout en France.

Mais qu'est-ce que la fibre optique et quel est son intérêt ?

La fibre optique est une nouvelle technologie qui permet de transmettre des données numériques (TV, internet...) plus rapidement que par les câbles classiques.

La fibre optique offre donc un plus haut débit et permet entre autre de télécharger des films à grande vitesse, de regarder la télévision en haute définition, de pouvoir jouer à des jeux en ligne, de naviguer sur internet avec des temps de réaction beaucoup plus rapides.

Elle a surtout des avantages pour les professionnels.

Si vous n'utilisez internet que pour lire vos emails, passer des commandes ou faire des recherches, et surtout si vous trouvez votre débit suffisant, il n'est pas utile de passer à la fibre optique.

En effet, les abonnements à la fibre sont plus coûteux qu'une ligne "classique". Attention donc aux offres alléchantes sur la première année d'abonnement et qui risque d'augmenter la deuxième année.

Le raccordement à une maison individuelle coûte entre 150 et 300 euros voir plus selon votre distance à la voirie. Il est parfois nécessaire de faire une tranchée pour y enterrer une gaine ou de planter des poteaux.

N'hésitez pas à demander un devis avant de vous engager. Les lignes "classiques" ne disparaîtront pas, vous pouvez donc conserver votre abonnement actuel si vous le désirez.

→ Agenda

Octobre rose

Chaque année, depuis 27 ans, la campagne octobre rose sensibilise le grand public au cancer du sein afin de collecter un maximum de fonds pour la recherche.

Depuis 5 ans, Angiens se mobilise en organisant une marche symbolique.

Rendez-vous le 17 octobre à 14h devant la mairie.

Participation de 1€.

A vos vêtements roses, partez !

Vendredi 13 novembre

UN GESTE QUI SAUVE

Une information sur l'utilisation du défibrillateur aura lieu à **la salle floral à 20h30.**

Cette information sera donnée par les sapeurs pompiers de Veules-les-roses.

→ Etat Civil

Naissances

24 août 2020 - GOGNET Juliann

9 septembre 2020 - BACHELET Rosalie

Mariage

22 août 2020 - LEMAISTRE Brigitte & GOULEAU Michel

Décès

19 septembre 2020 -

TROLARD Marie-josèphe

28 septembre 2020 - QUESNEL Denise

RENTREE SCOLAIRE SOUS SURVEILLANCE

Elle a eu lieu le mardi 1er septembre pour tous les élèves

Le SIVOSS des Castels a accueilli 101 élèves répartis en 5 classes.

Les élèves du SIVOSS ne portent pas de masque contrairement aux adultes qui les encadrent et pour qui le masque est obligatoire. Le masque est également OBLIGATOIRE aux arrêts de bus ainsi que dans un périmètre de 50m autour des entrées et sorties des écoles pour les adultes qui accompagnent les enfants (arrêté préfectoral du 26/08/2020).

Le transport scolaire, la cantine et l'accueil périscolaire fonctionnent normalement. Tous les personnels appliquent avec rigueur les protocoles du Ministère de l'Education Nationale, notamment en matière d'hygiène (lavage des mains, désinfection des matériels, des locaux et aération fréquente).

Concernant la cantine, des tables ont été ajoutées afin de limiter le nombre d'élèves par table. Les élèves sont placés en fonction de leur classe et doivent déjeuner par groupes d'une même classe.

En cas d'infection par le coronavirus au niveau des écoles, c'est l'Agence Régionale de Santé qui donnera les directives à appliquer à la Communauté Educative et au SIVOSS.

Les élèves scolarisés au Collège et au Lycée doivent impérativement porter un masque dès qu'ils montent dans le bus et dans l'enceinte des établissements scolaires. (Les collégiens ont reçu 2 masques en tissu distribués par l'établissement).



"Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours "

Gandhi

➔ Nouveaux habitants

Vous-êtes nouveaux sur la commune ?
Venez nous rencontrer en mairie les lundi
et jeudi de 16h30 à 18h30.

➔ Mangez local !

Le Département de la Seine-Maritime a
mis en place un nouveau site internet qui
vous rapproche des producteurs locaux.

Localisez rapidement les différents lieux
de vente de produits locaux autour de
chez vous et rencontrez les producteurs !

Accédez à des fiches détaillées sur les
producteurs, leur ferme, leurs produits,
leur label et tous les points de vente.

Rendez-vous sur monpanier76.fr



Pour votre santé, il est
recommandé de consommer des
produits frais, non transformés,
locaux, de saison et quand c'est
possible bio.

Directeur de la publication :

J-M FERMENT

Comité de rédaction :

O.LE GALLAIS, C.PIMENTA, L.LETAILLEUR, J-C.
LEUSIERE, A.PAULMIER.

Conception :

L.LETAILLEUR

Impression par nos soins

Tirage 300 exemplaires

Dépôt légal en cours

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DÉCHETS : ÇA DÉBORDE !

Notre commune est victime d'incivilités à répétition...

Ces dépôts d'ordures "sauvages" nuisent à l'image d'Angiens en plus d'être irrespectueux pour le personnel communal.

Nous aimerions donner des tâches plus intéressantes à notre personnel (embellissement de la ville par exemple) que celles de ramasser les débris d'autrui.

Nous vous rappelons que des déchetteries sont à votre disposition. Les horaires sont accessibles sur le site : <http://cote-albatre.fr/mon-quotidien/dechetteries/acceder-aux-dechetteries-intercommunales/>

Le code pénal [articles R635-8 et R632-1] punit les auteurs de ces incivilités jusqu'à 1500€ d'amende !

Devons-nous agir comme d'autres communes en France en renvoyant les déchets à leur producteur ? Installer des caméras de vidéo surveillance ?

Nous préférons compter sur le civisme de chacun(e).



LE COMITÉ DES FÊTES À UN NOUVEAU PRÉSIDENT !

Mercredi 23 septembre a eu lieu la réunion du comité des fêtes en vue d'élire un nouveau comité. Ont été élus :

Président : Alexandre PAULMIER.

Vice président : Matthieu SAVALLE.

Trésorière : Carole BOULIER.

Secrétaire : Brigitte LEUSIERE.

A eux se joignent les bénévoles habituels qui peuvent être rejoints par toutes autres personnes qui voudraient participer à l'animation de notre commune.

Vous souhaitez recevoir le journal par e-mail, signalez-le nous à l'adresse suivante : mairie-sg.angiens@wanadoo.fr